



Conformément à l'arrêté municipal d'occupation du domaine public du 31 mai 2001  
sur la commune de **La Chapelle-sur-Erdre**

Autorisation n° CH-2024-0026

**AUTORISATION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

**Demandeur :** Groupe Dempartner  
la Charbonnerie  
44470 Thouaré sur loire  
Tél : 02.55.99.55.09  
Mail : gestion@groupe-dempartner.fr

**Adresse Occupation du  
Domaine Public :** 3 rue du Château d'eau  
44240 La Chapelle-Sur-Erdre

**Nature de l'occupation :** Stationnement d'un camion de déménagement sur 15 mètres linéaire au  
droit du numéro 3 rue du Château d'eau.

**Emprise :** Sur chaussée, sans empiéter sur le trottoir.

**Durée de l'occupation :** Le lundi 02 mai 2024 de 12h00 à 18h00

**Mesures particulières :** Mise en place d'une signalisation d'interdiction de stationnement sur laquelle  
doit être affichée l'autorisation d'occupation du domaine public .  
Mise en place d'un alternat par panneaux B15/C18 en aval et en amont de  
l'espace de chargement.  
Report de la piste cyclable sur la voie principale de circulation avec mise en  
place d'une signalétique spécifique vélo en aval et en amont de l'emprise du  
chantier.  
Sécurisation, par tous les moyens adéquats, des piétons et cyclistes,  
contournant le camion de déménagements.  
Maintenir en permanence l'accès aux propriétés riveraines ainsi que la  
collecte des déchets et services.  
Mise en place de panneaux type B6A1 , interdiction de stationner .  
Mise en place de panneaux de rétrécissement de chaussée AK3 si nécessaire.

- *La mise en place de la signalisation correspondante conformément aux indications du service gestionnaire est à la charge du demandeur. Tout manquement engage la responsabilité du demandeur en cas d'accident.*
- *La sécurité des usagers du domaine public devra être assurée notamment la libre circulation des piétons.*
- *L'autorisation devra être obligatoirement affichée à la vue de tous.*

Fait à La Chapelle-sur-Erdre, le 22 avril 2024

Le Maire,

Fabrice ROUSSEL

